



**Conférence des Nations Unies sur les océans
Lisbonne, 27 juin-1^{er} juillet 2022**

*

**Intervention au nom du Grand-Duché de Luxembourg
faite en date du 29 juin 2022 par M. Conrad Bruch, Ambassadeur**

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg fait partie des pays et groupes de pays qui ont très sévèrement condamné l'attaque militaire non provoquée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Cette attaque – avec ses conséquences dramatiques pour la population et l'environnement de l'Ukraine – est un nuage sombre qui plane sur les relations internationales et donc également sur notre conférence.

*

Je voudrais tout d'abord chaleureusement remercier les organisateurs de notre conférence ainsi que Lisbonne en tant que sa ville-hôte.

Les océans sont à l'origine et indispensables à toute vie sur terre.

Or, les océans pourraient contenir plus de plastique que de poissons d'ici 2050.

Le Luxembourg soutient fortement la résolution 5/14 de l'Assemblée générale des Nations Unies visant à mettre fin à la pollution plastique.

Mon pays est en faveur d'un accord mondial ambitieux et juridiquement contraignant en la matière.

L'urgence d'agir est donc extrême, car de nombreuses communautés dépendent des écosystèmes côtiers et marins dont elles retirent leur première source de nourriture via la pêche traditionnelle.

Des millions de personnes dépendent directement de la pêche à petite échelle pour leur survie.

La dégradation des écosystèmes marins et la surpêche entravent le potentiel de développement durable de ces communautés.

Certaines publications scientifiques établissent même un lien entre l'effondrement des stocks halieutiques dans le golfe de Guinée et la crise migratoire en Afrique.



Alors si ce n'est pas l'altruisme qui guide nos actions, nous devrions être intéressés à protéger les ressources marines rien que pour des raisons purement égoïstes et anthropocentriques.

*

Monsieur le Président,

De nombreuses entreprises ont identifié le potentiel de l'économie bleue.

Ainsi, l'aquaculture est aujourd'hui le secteur de production alimentaire qui connaît la croissance la plus rapide.

Pourtant, de tels investissements sont souvent très préjudiciables aux écosystèmes et communautés côtières.

Il est donc impératif de garantir la durabilité des investissements dans l'économie bleue.

Le Luxembourg, en collaboration avec l'*Union Internationale pour la Conservation de la Nature* (UICN), a récemment lancé la deuxième étape de l'instrument financier « *Blue Natural Capital Finance Facility* » qui aide à générer davantage d'investissements dans le secteur de l'océan tout en respectant les trois piliers du développement durable.

Ensemble avec l'*Union Internationale pour la Conservation de la Nature*, nous fournissons une assistance technique et financière aux entrepreneurs qui souhaitent investir dans l'économie bleue dans le respect des objectifs de biodiversité et de protection du climat.

Dans ce contexte je voudrais aussi souligner que le Luxembourg est clairement en faveur de la protection d'au moins 30% de la surface des océans dans le contexte du futur cadre mondial de la Convention sur la diversité biologique.

Mon pays appuie résolument l'instauration d'un moratoire sur l'extraction minière sous-marine, puisque celle-ci a des effets dévastateurs pour la biodiversité et les écosystèmes marins.

La protection des océans est l'une des trois priorités pour le financement international dans notre nouveau Plan pour la protection de la nature pour la période allant de 2022 à 2030.

Ainsi, le Luxembourg concentrera ses investissements dans des habitats à haut potentiel de captage de carbone, telles que les prairies sous-marines.

Alors que mon pays est membre de l'alliance globale pour la protection des océans, il s'apprête également à rejoindre le groupe des « *Blue Leaders* », la coalition de pays à haute ambition pour la protection des océans.



Par ailleurs, le Luxembourg s'est engagé durant des décennies pour la protection des cétacés et le moratoire relatif à la chasse aux baleines dans le cadre de la commission baleinière internationale.

Nous finançons également un projet pour la protection des tortues marines le long des côtes du Sénégal.

*

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

En conclusion, je dirai que même un pays de moindre envergure géographique et loin des mers peut et doit impérativement considérer de nos jours la protection des océans comme un objectif politique absolument vital pour la survie de l'humanité.

Je vous remercie pour votre attention.